

PLAIDOYER POUR LE BIEN COMMUN CONTRE LA MARGINALISATION SYSTEMATIQUE EN AFRIQUE

Introduction

A mon avis en tant que chrétien, le plaidoyer contre les systèmes de marginalisation pour faire avancer la cause du bien commun commence par l'expérience d'un certain type d'injustice et un effort sincère pour répondre à la situation à la lumière des principes, valeurs et génie chrétiens. Il m'est apparu soudain, dans les premiers stades de mes activités de plaidoyer, que la plupart des injustices subies par les gens dans leur vie quotidienne sont des produits des structures sociales et des pouvoirs qui bénéficient de tels arrangements. En réévaluant des séries de systèmes injustes à travers le prisme de ma foi chrétienne, j'ai été poussé par la réalité de mes découvertes à réévaluer ma perception précédente de concepts tels que l'Eglise, le Royaume de Dieu et, finalement, de Dieu. Concrètement, le résultat a été un déplacement de paradigme d'une préoccupation de « l'Autel sacré de Dieu » vers le « Peuple de Dieu ». Le premier est vraiment inclus dans le dernier. Donc, pour moi, le ministère est devenu un engagement vécu à interroger les systèmes injustes qui forcent les êtres humains à vivre en-dessous de leur dignité innée.

Un aperçu du bien commun et du plaidoyer

Bien que le bien commun puisse ne pas avoir été spécifié comme un des thèmes de la doctrine sociale de l'Eglise (DSE), c'est un concept tellement transversal dans le *corpus* que toute la conversation sur la DSE apparaît comme une conversation sur le principe éthique pour la gouvernance globale du bien commun. En effet, en tant que personne sur la ligne de front du plaidoyer, j'ai tenté chaque jour de comprendre le bien commun et de le faire descendre de son langage hautement théologique dans la DSE à l'homme ou la femme de la rue de sorte qu'il/elle puisse être motivé(e) et qu'il/elle aspire à y contribuer.

Le bien commun est une vision de ce qui nous rendra florissants comme création de Dieu, les personnes individuelles aussi bien que la communauté. La vision a des dimensions à la fois morales et sociales. La vision morale met en lumière les obligations que les êtres humains ont l'un envers l'autre, envers la société et envers le monde naturel en réalisant le bien commun. En tant que vision morale, le bien commun signifie que Dieu cherche le bien-être de la création entière et de toutes les créatures. Il affirme la présence d'un bien qui transcende et inclut simultanément le bien-être du bien individuel. Chaque personne a une responsabilité de contribuer au bien commun. Le bien commun est affaibli et le bien de la personne est altéré quand quelqu'un prend un bien qui appartient à l'ensemble et se l'approprie. La préservation de ce bien commun est un prérequis pour le maintien de la paix et de l'équilibre social.¹

Par conséquent, le bien commun offre deux principes importants pour le plaidoyer :

¹ « The Cosmic Common Good : Religious Grounds for Ecological Ethics » (Le bien commun cosmique : base religieuse pour une éthique écologique) Oxford Press 2016, p. 17

- (i) Une vision de l'ensemble et du fait que les éléments de la vie sont connectés entre eux et interdépendants. Nous sommes tous connectés parce que nous participons tous à l'amour de Dieu et notre être provient de Dieu car « *c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être* » Actes 17, 28
- (ii) Le bien commun est un principe éthique qui guide la conduite individuelle de la part de la communauté. Par conséquent il motive l'action pour sauvegarder ce bien, mais aussi il reflète l'amour de Dieu pour toutes les personnes et le désir de Dieu que nous demeurions dans l'unité².

La vision sociale du bien commun cherche à faire advenir la condition sociale nécessaire pour que toutes les créatures de Dieu soient florissantes. Le bien commun est en même temps un bien pour la communauté en commun (communautaire) aussi bien que l'espace pour que soit réalisé le bien spécifique de chaque membre de la communauté. C'est toujours les deux, et jamais l'un ou l'autre à aucun moment. *Gaudium et Spes* définit le bien commun comme la somme des conditions sociales qui permettent à toutes les personnes d'une communauté de réaliser leur potentiel humain et de répondre à leur dignité³. Le bien commun n'est **pas** le 'bien de la plupart' pour la plupart des gens, ce qui suggérerait que certains pourraient être laissés en dehors ou devraient vivre dans des conditions injustes pour le bien de la majorité. Il est ce qui sert l'intérêt de tous, même s'il n'y a que peu de personnes qui ont accès à sa gestion et sa distribution. Ainsi, travailler efficacement pour le bien commun implique d'accorder une attention spéciale à des groupes et des individus qui sont exclus des bénéfices expérimentés par le reste de la société⁴.

La dimension communautaire du bien commun peut être comparée à la notion de biens publics dans la théorie économique, qui a deux qualités importantes : elle est sans rivalité dans la consommation, ce qui signifie qu'une personne ne réduit pas l'usage par une autre personne, ex. l'éducation. Elle est non exclusive, ce qui signifie que les personnes ne peuvent raisonnablement être exclues de les utiliser, ex. l'accès à la culture.

Les deux dimensions du bien commun cherchent à amener en résonance la dynamique des mondes de la société (justice sociale), de l'économie (distribution des ressources) et de la préservation de l'intégrité de la création de Dieu (justice écologique). Les principes de la DSE sont dirigés vers la promotion du bien commun. La vérité des valeurs évangéliques est que notre vie ici ne consiste pas en une préparation à une vie extraterrestre mais à la jouissance de la vie dans sa plénitude ici et maintenant (Jn 10, 10). Ainsi le bien commun a une vision qui veut assurer la plénitude de la vie pour toute la création de Dieu sur cette terre.

Cependant, pour les chrétiens, il y a un aspect important du bien commun qui peut ne pas être explicite mais qui fournit un principe très important pour une plaidoirie chrétienne. C'est la dimension d'exploration du mystère de Dieu. Le mystère de *qui est Dieu* a toujours été expliqué pauvrement aux chrétiens, si bien qu'en pratique Dieu est totalement enlevé de

² Ibid Daniel Scheid

³ Deuxième Concile du Vatican, *Gaudium et Spes* (1965)

http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat_ii_const_19651207_gaudium_et_spes_fr.html

⁴ Ibid Daniel Scheid

l'activité humaine. Michael J Himes⁵ regarde 1 Jn 4, 8 pour une appréciation meilleure et pratique de la réalité. Là nous lisons que **Dieu est amour**. D'après Jean, Dieu n'est pas celui qui aime, ou celui qui est aimé, mais **L'AMOUR** lui-même. Dieu n'est pas ce que nous sentons quand nous aimons, pas quelque chose d'associé à l'amour, pas une chose donnée dans l'amour, pas une récompense parce qu'on aime. **Dieu est amour !** Dieu est égal à l'expérience de l'amour et l'amour est ce que nous expérimentons quand nos besoins sont satisfaits et quand nous contribuons à satisfaire les besoins des autres par la compassion. Le bien commun est par conséquent la condition sociale dans laquelle chacun expérimente Dieu continuellement, et évangéliser est rendre présente cette condition dans notre monde. Cette condition sociale est la signification pratique du Royaume de Dieu ou ciel (Catéchisme de l'Eglise catholique – CEC 2793). Comme chrétiens par conséquent, notre souci doit être la construction du bien commun par l'influence sur la vie sociétale et nationale, en gardant à l'esprit qu'en tant qu'enfants de Dieu, le monde est créé pour que chacun en jouisse (1 Tim 6, 17)⁶.

Le plaidoyer pour le bien commun signifie alors protester contre les structures économiques et sociales qui travaillent contre la réalisation du bien commun, mais lorsque cela devient nécessaire, l'outil de 'lobbying' (faire pression) est utilisé pour cela. Le 'lobbying' commence là où le plaidoyer s'arrête. Le 'lobbying' est entrepris à l'intérieur du processus de prise de décision afin d'influencer la décision et la législation qui en découle en faveur du bien commun. Il implique de viser la bonne personne au bon moment et au bon niveau en utilisant efficacement des communications appropriées. Le 'lobbying' peut être proactif ou réactif. Le 'lobbying' proactif est pratiqué pour encourager le gouvernement ou le parlement à produire une proposition concernant un sujet spécifique. Le 'lobbying' réactif est nécessaire lorsque le gouvernement, un parti ou le parlement produit un document « vert » ou un document de discussion ou tient une audience publique. Ceux-ci anticipent fréquemment une loi future. Ils offrent une opportunité de répondre par des réactions, idées et suggestions.

Un sens de marginalisation systémique en Afrique

L'Afrique fait partie intégrante des systèmes sociaux, économiques et politiques mondiaux. Dans cette veine, nous pouvons comprendre que la marginalisation systématique de l'Afrique signifie une exclusion tacite et parfois intentionnelle de l'Afrique vis-à-vis de la jouissance du bien commun mondial par des politiques économiques mondiales qui 'désaffranchissent' l'Afrique (c.-à-d. la réduisent à nouveau en esclavage). La marginalisation est renforcée par les institutions politiques et financières mondiales et régionales telles que la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les Investissements Etrangers Directs (IED) etc. et les gouvernements du Nord global. Certains des systèmes de marginalisation en Afrique créés par ceux-ci incluent :

⁵ Michael J Himes, « *Doing the Truth in Love : Conversation about God, Relationships and Service* » (*Faire la vérité dans l'amour : conversation sur Dieu, les relations et le service*), Paulist Press, NJ 1995

⁶ Pape François, « *Evangelii Gaudium* »

- (i) La corruption systémique dans la politique. La plupart des outils de gouvernance de l'Afrique sont infestés par le virus de la corruption. Il va du pillage des ressources par ceux qui sont chargés de les gérer à l'acceptation de pots-de-vin par les autorités officielles des gouvernements et des chefs de communautés pour permettre aux entreprises transnationales de contourner les lois nationales afin d'accéder à ses ressources. Le symposium pour les provinces ecclésiastiques d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) a souligné la corruption comme le ver rongeur dans le développement en Afrique⁷. C'est le même système global corrompu qui fait que les pays européens, les Etats-Unis et maintenant l'Union des Etats Africains gardent les ressources pillées en utilisant des instruments légaux. Celui qui vole et celui qui garde les ressources volées sont tous deux des voleurs. Le manque, en Afrique, d'institutions démocratiques fortes et basées sur des valeurs continue à être un empêchement pour mettre en question ce système de marginalisation.
- (ii) Narration africaine négative : La propagande diffusée par le Nord global, disant que l'Afrique est égale à la pauvreté et vit surtout d'aides, que les systèmes socio-culturels de valeurs de l'Afrique doivent être occidentalisés pour être acceptables est le sommet de la marginalisation systémique. Cette hypnose occidentale et le manque de leadership motivant et visionnaire ont créé des Africains qui semblent avoir perdu leur confiance en eux-mêmes et leur identité collective en tant que peuples. Par conséquent, nous avons des gouvernements qui réagissent selon les fantaisies et les caprices de leurs maîtres dans le Nord global plutôt que de répondre aux réels défis de l'Afrique.
- (iii) Hémorragie financière systématique en Afrique : Ce continent perd 50 milliards de dollars par année à cause de flux financiers illicites systémiques (Commission des Nations unies pour l'Afrique) et de la manipulation d'instruments légaux internationaux. Ceci inclut le rapatriement des bénéfices par les grandes compagnies, l'évasion fiscale qui utilise un instrument légal officiel, la course vers le fond des pays africains causée par la facilité de la Banque Mondiale à classer les entreprises, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux bancals (APE).
- (iv) Le capitalisme occidental et l'économie de l'Afrique basée sur les ressources ont mis l'économie africaine dans les mains de quelques-uns, de sorte qu'ils sont facilement contrôlés par le Nord global. La plupart des guerres en Afrique sont des guerres pour le contrôle des ressources.
- (v) Offre de programmes économiques internationaux mondiaux et régionaux qui ne sont pas utiles à l'Afrique : G7/Nouvelle Alliance, programme de la Banque Mondiale pour faciliter les affaires de l'agriculture (EBA), pression de l'OMC sur les gouvernements africains pour qu'ils renoncent au contrôle de leur économie, usage de l'investissement étranger direct (IED) pour acheter des entreprises possédées par l'Etat, focalisation des programmes de développement sur des projets à grande échelle comme l'agriculture industrielle, les mines et les infrastructures qui, systématiquement, mettent carrément le développement dans les mains des entreprises transnationales, à l'exclusion des petits

⁷ SECAM, « Pastoral on governance, common good and democratic transitions in Africa (SCEAM, Pastorale sur la gouvernance, le bien commun et les transitions démocratiques en Afrique) » n° 29, 5-7

entrepreneurs, sont tous des aspects de la même marginalisation systémique en Afrique.

- (vi) Le manque d'engagement envers des comportements éthiques dans les affaires et des décisions d'affaires qui posent des questions au-delà de la logique du profit et de la légalité, mais qui demandent aussi ce qui est le plus utile à l'humanité, à la planète, et qui sert le bien commun.
- (vii) La mondialisation est le nouveau nom du système. La mondialisation a mené à une économie mondiale sans gouvernance mondiale⁸. Derrière l'économie soi-disant mondiale, il y a une économie mondiale de l'ombre menée par les intérêts spéciaux des entreprises transnationales pour les profits, l'appétit débridé du Nord global pour la domination économique du Sud, et l'ego de la suprématie du Nord.

Luttes intérieures personnelles avec le plaidoyer pour le bien commun et la DSE

Il m'a fallu un long temps de discernement pour ancrer le plaidoyer pour le bien commun à la DSE parce que la DSE ne fournit pas d'ancrage direct. D'une part, le *compendium* de la DSE souligne la dignité de la personne humaine comme thème central de la DSE et les autres principes sont développés par inadvertance de manière à soutenir cette centralité. D'autre part, ma passion pour la justice écologique et pour le fait que toutes choses sont connectées tend à mettre en question cette affirmation. De plus, ancrer les thèmes de la DSE sur la dignité de la personne humaine semble donner foi aux philosophies occidentales d'individus détachés de la communauté⁹ en contraste avec la philosophie africaine de Ubuntu¹⁰ qui résonne très fort dans mon sang africain.

De plus, la personne humaine est fondamentalement sociale et vit dans un monde d'interdépendance croissante, et une considération de la dignité humaine n'a de sens pour moi que dans le contexte de la communauté¹¹.

La dignité de la personne humaine est basée sur le fait que les êtres humains sont faits à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gen. 1,26-27) ; par conséquent les êtres humains sont intrinsèquement et fondamentalement bons. En d'autres termes, la bonté est l'état naturel des êtres humains. Malheureusement, cette bonté est masquée par tant de mal dans le monde. Cependant, la vérité demeure que, bien que le conditionnement social humain puisse éclipser la réalisation de la bonté, cette bonté essentielle n'est jamais détruite. Néanmoins, la bonté humaine ne peut jamais être exprimée ou réalisée que dans le contexte de la relation.

⁸ Joseph E. Stiglitz et Mark Pieth, « Overcoming the Shadow Economy (Vaincre l'économie de l'ombre) » International Policy Analysis (analyse de la politique internationale) (2016) : 1-6.

⁹ Daniel P.Scheid, « The Cosmic Common Good : Religious Grounds for Ecological Ethics (Le bien commun cosmique : bases religieuses pour l'éthique écologique) », Oxford Press 2016, p. 17

¹⁰ Wikipedia : Un terme Bantu Nguni signifiant 'humanité'. Il est souvent traduit comme 'humanité envers les autres' mais il est souvent utilisé dans un sens plus philosophique pour signifier 'la foi en un lien universel qui connecte toute l'humanité'.

¹¹ Ibid, Daniel P.Scheid

Allons plus loin. Le Dieu à l'image duquel nous sommes faits est intrinsèquement relationnel. Ceci donne encore à la relation sociale un fondement théologique plus profond¹². L'implication est que, puisque le bien commun est essentiellement social, puisque Dieu et la personne humaine sont essentiellement sociaux, la relation devient un élément déterminant entre les trois¹³. Dans cette veine, le bien commun sert comme une meilleure ancre pour la DSE que le principe de pure dignité individuelle¹⁴. Néanmoins, la relation entre le bien commun et la dignité de la personne humaine est comme la question : de l'œuf ou de la poule, qui vient d'abord ? Ce n'est pas tant un argument théologique pour la priorité du bien commun sur la dignité humaine qu'une ancre théologique pratique pour mon ministère de plaidoyer.

La DSE comme outil pour la bonne gouvernance et le renforcement du bien commun en Afrique

La doctrine sociale de l'Eglise offre les outils adéquats qui peuvent aider les Etats africains à construire des sociétés beaucoup plus saines et obtenir une meilleure gouvernance, tout comme elle a offert des outils similaires et des principes sociaux à la société occidentale au berceau de sa civilisation.

Il est nécessaire de comprendre que la doctrine sociale de l'Eglise (DSE) ne fournit pas d'idéologies ni de méthodes, c'est-à-dire, un kit 'mode d'emploi' pour une bonne gouvernance, mais elle promeut plutôt des valeurs et des principes qui accroîtront le bien-être à la fois des individus et de la société.

Pour être plus spécifique, nous pouvons jeter un regard sur quelques-uns de ces enseignements sociaux de l'Eglise afin de voir comment ces enseignements peuvent mettre en valeur la meilleure organisation de la société, c.-à-d. la bonne gouvernance et le bien commun en Afrique.

Il est très instructif qu'au cœur de la doctrine sociale de l'Eglise se trouve le bien de la personne humaine. Sans une propre compréhension de la personne humaine, c.-à-d. son origine, sa dignité et sa destinée, aucune société ne peut atteindre une bonne gouvernance. Le Pape Jean XXIII dans son encyclique *Pacem in Terris* pose clairement cette norme. «*Le fondement de toute société bien ordonnée et féconde, c'est le principe que tout être humain est une personne, c'est-à-dire une nature douée d'intelligence et de volonté libre. Par là-même il est sujet de droits et de devoirs découlant les uns et les autres, ensemble et immédiatement, de sa nature : aussi sont-ils universels, inaliénables.* » (*Pacem in Terris* n° 9).

Bien que ce principe énoncé par le Pape Saint Jean XXIII puisse paraître si évident à beaucoup dans les sociétés occidentales, il y a des indices qui suggèrent que la plupart des Etats africains sont toujours en train de s'efforcer d'établir ce principe comme une norme sociale. Il n'est peut-être pas trop outré de déclarer que des parties des crises que nous trouvons dans beaucoup de pays africains sont largement indicatives de la non normalisation de ce principe de base. Une bonne gouvernance peut à peine prendre place quand les droits

¹² Ibid, Daniel P.Scheid

¹³ Ibid, Daniel P.Scheid

¹⁴ Ibid, Daniel P.Scheid

humains fondamentaux ne sont pas établis ou respectés. Dans beaucoup de sociétés africaines, il y a de nombreux facteurs internes et externes qui posent de sérieuses menaces aux droits et à la dignité de la personne humaine. Les décennies récurrentes incluent la violence et les guerres (ethno-religieuses), des gouvernements non démocratiques et despotiques, etc.

Avec ce principe important, dans ses enseignements sociaux, l'Église a sévèrement mis en lumière la valeur de la famille. Particulièrement aujourd'hui que l'unité de la famille est menacée, l'Église insiste plus que jamais auparavant sur le fait que l'intégrité et la durabilité de toute société humaine et du bien commun dépendent largement de l'intégrité et de la viabilité de la famille. Bien que beaucoup de sociétés africaines aient toujours promu le bien et la valeur de la famille, elle est maintenant menacée, non seulement par des pressions socio-économiques, mais aussi par des pressions de donateurs financiers occidentaux qui lient leur aide financière et leur assistance à l'adoption par des pays africains de politiques qui sont souvent ennemies de l'intégrité des valeurs familiales. Donc, les enseignements sociaux de l'Église deviennent vraiment cruciaux dans l'assistance aux nations africaines pour qu'elles préservent des valeurs traditionnelles importantes qui sont essentielles à la promotion de meilleures sociétés et du bien commun en général.

Un autre exemple spécifique de la manière dont les enseignements sociaux de l'Église peuvent fournir aux nations africaines les outils pour arriver à une meilleure gouvernance et à la promotion du bien commun est son enseignement social sur le développement. Le continent africain est largement connu pour son sous-développement par rapport au monde occidental. Un pourcentage important de la population africaine tombe sous le seuil de pauvreté. Les graves inégalités dans virtuellement toutes les sociétés africaines constituent souvent des bombes à retardement qui allument souvent des conflits ethno-religieux tels que ceux dont nous avons été témoins récemment dans la partie nord-orientale du Nigéria avec l'émergence des terroristes Boko Haram. Les différents groupes de milice dans la région du delta du Niger au Nigéria indiquent aussi les conséquences mortelles d'une société qui est largement polarisée entre les quelques super-riches et le nombre écrasant de pauvres. Aussi au cœur des enseignements sociaux de l'Église se trouvent l'option préférentielle de l'Église pour les pauvres et les principes de solidarité qui stipulent que les nations et individus plus forts et plus riches doivent être en solidarité avec les voisins plus faibles et plus pauvres. L'encyclique *Populorum Progressio* du Pape Paul VI énonce succinctement l'enseignement de l'Église sur le développement. En réalité, cette encyclique devrait être lue par tous les leaders et décideurs politiques africains.

Contextes africains pour développer et transmettre la doctrine sociale de l'Église

Une grande partie de la société africaine est encore largement rurale et traditionnelle, bien que le processus d'urbanisation et les impacts de la mondialisation soient évidents. Enormément de sociétés africaines préservent encore leur riche héritage culturel. Tout ceci constitue des contextes importants pour le développement d'enseignements sociaux qui soient particuliers ou uniques pour les États africains.

Dans nombre d'États africains, l'Église catholique opère et gère nombre d'institutions telles que des écoles (primaires, secondaires et universités) et des hôpitaux comme ses propres

établissements. Dans quelques autres cas, la pastorale est disponible grâce à des œuvres d'aumônerie dans des écoles, des hôpitaux, les forces armées et des institutions publiques comme les secrétariats d'Etat fédéraux et régionaux, etc. Au cours des années, ceux-ci sont restés de véritables lieux pour à la fois développer et transmettre des valeurs enchâssées dans la DSE. On peut faire encore beaucoup plus dans les points de contact concrets avec la population dans les établissements énumérés, comme les célébrations eucharistiques périodiques, les catéchèses et les séminaires. Vraiment, ceux-ci pourraient servir de contextes importants pour la transmission de la doctrine sociale de l'Eglise.

Impact des contextes africains et notions de forme et contenu de la DSE.

Sans aucun doute, des tentatives sérieuses ont été faites vers le développement d'enseignements sociaux catholiques dans nombre de sociétés africaines. Ces tentatives ou ces essais varient d'un pays africain à l'autre, selon la capacité et les ressources de l'Eglise catholique dans ce lieu. Nous devons garder à l'esprit que, dans certains pays africains, l'Eglise catholique ne constitue qu'un pourcentage insignifiant de l'ensemble de la population. Dans ces cas, l'impact de la DSE est souvent impossible à remarquer. Dans un pays comme le Nigéria, cependant, l'Eglise catholique est très vivante et a de vastes ressources. Le défi est toujours là ! Il faut admettre qu'il y a encore plus de place pour développer un appareil de doctrine sociale de l'Eglise plus détaillé et plus complet qui prendra en considération les contextes locaux.

Les défis varient d'un pays à l'autre. Certains pays sont plus affectés que d'autres par certains maux sociaux. Par exemple, le Rwanda est en train d'essayer de reconstruire les liens détruits par son expérience du génocide, tandis que le Soudan du Sud fait face à un niveau extrêmement bas d'alphabétisation parmi la population. Dans chaque pays, l'accent sur la DSE doit chercher à traiter le malaise profondément enfoui dans la société.

Les points faibles et comment ils peuvent être améliorés

Un point faible majeur est la connaissance limitée de la DSE parmi les catholiques et les non-catholiques en général. La conséquence de ceci est que ce qui pourrait avoir servi comme une contribution majeure aux politiques nationales et à la construction de la nation reste souvent consigné dans les archives. Il apparaît, par conséquent, que la DSE n'est connue que par les quelques membres du clergé qui peuvent l'avoir étudiée au temps de leur séminaire. Même là, la connaissance de la DSE parmi ceux qui l'ont étudiée est principalement au niveau intellectuel et les gens entendent plus ce que nous incarnons que ce que nous leur disons. Il faudra mettre plus l'accent sur incarner davantage les valeurs de la DSE.

Il est nécessaire de créer plus de structures pour la diffusion de la DSE. A cet égard, des volontaires peuvent être cooptés et formés à partir des rangs différents des fidèles laïcs. Ceci aidera à gonfler le nombre de personnes versées dans la DSE, et subséquentement le nombre de personnes atteintes.

Pour rendre la DSE plus pertinente et pour qu'elle ait plus d'impact, l'Eglise en Afrique doit développer une forme de catéchèse sociale complémentaire de la catéchèse doctrinale qui

domine la formation pastorale de l'Église. Ceci peut être adapté par les Conférences épiscopales nationales aux besoins particuliers des pays

De plus, des centres de recherche qui ont pour but premier d'aider à exprimer les politiques publiques à la lumière de ces enseignements sociaux pourraient être établis. Ceux-ci peuvent être intégrés dans les Instituts théologiques catholiques dans les régions anglophone, francophone et lusophone.